



Lundi 20 novembre 2017 **Journée internationale des droits de l'enfant**

A cette occasion, notre syndicat Ufict-CGT des personnels de la Métropole de Lyon vous alerte.

Le gouvernement a annoncé une baisse drastique de la dépense publique, dont une amputation de 13 milliards d'euros des budgets sur les collectivités territoriales. C'est dans ce contexte et de manière autoritaire, que le gouvernement porte des atteintes sans précédent contre les services publics.

Au sein des services sociaux et médico-sociaux métropolitains de Lyon : Maisons de la Métropole, Services de la Méomie, Institut Département de l'Enfance et de la Famille... L'austérité budgétaire imposée, les externalisations, les mutualisations, le management par les chiffres deviennent la norme et remettent en cause le sens même des missions d'entraide et de solidarités auxquelles œuvrent au quotidien les travailleurs sociaux au bénéfice des enfants.

Aujourd'hui, ce sont des centaines d'enfants, victimes de maltraitements, isolés ou non, qui vivent des situations dramatiques : certains ne peuvent plus être mis à l'abri dans des établissements d'accueil ou familles d'accueil faute de moyens délivrés par la Métropole, d'autres enfants sont placés en hôtel social, livrés à eux-mêmes, sans être scolarisés ni bénéficiant d'accompagnement social individualisé par des travailleurs sociaux.

La qualité des services rendus aux publics, les conditions de travail se dégradent jour après jour pour les personnels concernés.

Partout en France et particulièrement à Lyon, la CGT dénonce les conditions d'accueil indignes des mineurs isolés étrangers et particulièrement l'absence de prise en charge et d'hébergement de ces enfants, contraints eux aussi à dormir dans les rues ou dans les gares... quand les services d'ordre ne les expulsent pas à marche forcée du hall de la Part-Dieu comme ceci c'est produit ce vendredi 10 novembre 2017.

L'éthique même du travail social est mise à mal. Quelle société à venir réservons-nous à nos enfants ?

Ce lundi 20 novembre 2017 est l'occasion pour les personnels du travail social et notre syndicat Ufict-CGT vous rappelle nos exigences sur :

- les moyens humains et financiers nécessaires, à hauteur des besoins du public et des enfants à protéger, afin de garantir à la fois, le maintien de dispositifs de qualité et de mise en œuvre à égalité de droit des missions de service public ;
- L'arrêt des remises en cause des budgets, le développement des capacités d'accueil et de placement des enfants ;
- Des conditions de travail garantissant les meilleures modalités d'accueil et d'accompagnement dans tous les secteurs sociaux et médico-sociaux ;
- Le respect de la déontologie et de l'éthique des travailleurs sociaux et médico-sociaux : accueil inconditionnel, respect du secret professionnel et égalité de traitement.

A la Métropole de Lyon, comme partout en France, la mobilisation des agents et syndicat CGT continue pour un service public de qualité en réponse aux besoins des populations et des enfants.

